



www.chevrieries42.fr

Compte rendu Conseil Municipal du 24/11/2017

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le vendredi 24 novembre 2017 à 20h, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Présents : Norbert DUPEYRON, Louis ROUSSET, Joël VOS, Bruno BASSON, Béatrice CHALENDARD, Hervé GAGNARD, Marie JACQUIN, Nicole MARQUET, Thierry PERRET, Nicole VENET.

Absents excusés : Marie Joëlle PERRET (pouvoir donné à Louis ROUSSET) Raphaël BASSON (pouvoir donné à Hervé GAGNARD), Christophe DUMAS (pouvoir donné à Béatrice CHALENDARD)

1) Finances

Tarifs 2018 et 2019

Le conseil municipal décide de :

- reconduire pour 2018 les tarifs de 2017 pour les droits de place, les concessions au cimetière, le columbarium et les redevances et taxes d'assainissement.
- augmenter de 3% les tarifs de location pour la salle polyvalente au 01 janvier 2019.

Ces tarifs sont consultables en mairie et sur le site communal

Redevance d'occupation du domaine public

Le conseil municipal valide les tarifs de la redevance 2017 pour l'occupation du domaine public par l'opérateur ORANGE. Pour 2016, la commune a perçu 1 204.69 € de redevance.

2) Accord local

Un accord local est proposé par la Communauté de Communes des Monts Du Lyonnais pour la répartition des sièges du conseil communautaire au 1^{er} janvier 2018. Les deux plus importantes communes en nombre d'habitants acceptent de reconduire le principe acté pour 2017, à savoir la perte d'un siège qu'elles laissent aux autres. De ce fait, deux communes, Saint-Symphorien sur Coise et Saint-Martin en Haut, ont quatre délégués chacune. Puis, viennent ensuite six communes avec deux délégués : Saint-Laurent de Chamousset, Larajasse, Haute-Rivoire, Montrottier, Ste Foy l'Argentière et Brussieu. Après, un délégué par commune pour arriver à quarante-quatre conseillers communautaires pour 32 communes et 34 778 habitants.

Le conseil :

- Valide cet accord
- Choisit comme représentants au conseil communautaire Norbert DUPEYRON comme titulaire et Louis ROUSSET comme suppléant.

3) Plan de formation CDG 2017 /2020

Le conseil valide le plan de formation du Centre De Gestion 42 pour la période 2017 à 2020 qui concerne les agents des collectivités territoriales du département.

4) Bâtiments

Retour de la commission du 23 novembre :

Dépôt voirie :

Un portail neuf va être installé en lieu et place de celui actuellement en place. Il s'agira d'un portail à ouverture sectionnelle qui répondra mieux aux normes en vigueur.

Salle polyvalente :

Les élus valident l'installation d'un système de limitation de bruit pour la salle polyvalente. Ceci afin d'éviter des dépassements de décibels par les sonos qui apportent des nuisances sonores aux voisins.

Délibération Bâtir et Loger :

Les élus délibèrent pour donner mission à Bâtir et Loger sur la réaliser de huit logements prévu dans le centre bourg et d'un rez-de-chaussée laissé à la commune qui en accepte l'acquisition pour un coût de 1 800 €/m². Cette opération faisant suite à la convention opérationnelle passée avec EPORA.

Parc eco-habitat jeudi 14 décembre de 14 à 18 h.

Le parc eco-habitat propose le jeudi 14 décembre de 14 h à 18 h la visite de réalisations sur le territoire de la CCMDL. Inscriptions avant le 08 décembre.

5) Questions et infos diverses

Boîte à livres : les bénévoles de la bibliothèque souhaitent installer une boîte à livres sur la commune.

Principe de dépôt et d'échanges de livres que les gens laissent et prennent dans une boîte installée sur le domaine public.

Le conseil valide cette démarche et propose que cette « boîte à livres » soit installée à proximité de la bibliothèque (jardin devant mairie).

A partir du 1^{er} janvier 2018, la Trésorerie de Chazelles n'acceptera plus les paiements en espèces. Les personnes qui voudraient malgré tout effectuer des paiements en espèces pourront aller à St Galmier)

Téléthon du 9 décembre 2017 : arrêtés de stationnement :

Pour la bonne organisation de cette manifestation, le stationnement sera interdit :

- Vendredi 8 décembre à partir de 18 h sur la place de la mairie, la Grand Place et le parking de la salle polyvalente, pour permettre l'installation des structures.
- Samedi 9 décembre : mêmes emplacements avec en plus, la rue de la mairie et l'arrêt bus vers l'abri bus.

Le recensement aura lieu sur la commune du 18 janvier au 17 février 2018.

Il sera fait par Mmes Odile RELAVE et Blandine GARDON.

Recommandation de retourner le bulletin par internet pour ceux qui ont l'outil informatique ou qui peuvent se faire aider.

Attention vacances scolaires du 10 au 27 février (délai raccourci pour répondre !)

Centenaire de la fin de la guerre 14-18 :

Réunion du groupe le lundi 15 janvier 2018 à 18h00 à la salle du conseil municipal.

Toute personne qui souhaite participer à la préparation de cette cérémonie est la bienvenue.

Prochaine réunion du conseil municipal le vendredi 15 décembre 2017 à 20h.

Dates à retenir :

09 décembre 2017 : Téléthon

Dimanche 7 janvier 2018 :

Vœux de la municipalité à la salle polyvalente à 11h auxquels toute la population est invitée.

Distribution des sacs poubelles à la salle polyvalente :

- vendredi 19 janvier 2018 de 15 h à 18 h
- samedi 20 janvier 2018 de 10 h à 12 h.

Il vous est demandé de venir impérativement pendant ces permanences ou vous faire remplacer par une autre personne en cas d'empêchement.